

Relations Investisseurs :
Vincent Biraud
Tél. : 01 47 54 50 87
vincent.biraud@capgemini.com

Capgemini a procédé au remboursement anticipé des obligations «ORNANE»

(Obligations à coupon zéro, échéance 1^{er} janvier 2019, à option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes Cap Gemini)

Paris, le 21 novembre 2016 – Cap Gemini S.A., société mère du groupe Capgemini, a finalisé ce jour le remboursement anticipé des obligations à coupon zéro (400 millions d’euros), échéance 1^{er} janvier 2019, à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes Cap Gemini émises le 25 octobre 2013 (les « ORNANE »).

Suite à l’annonce du 5 octobre dernier de sa décision de rembourser l’intégralité des ORNANE en circulation le 21 novembre 2016, la société a remboursé en numéraire 400 millions d’euros et remis 640 184 actions existantes aux porteurs d’ORNANE ayant exercé leurs droits de conversion.

À propos de Capgemini

Fort de plus de 180 000 collaborateurs et présent dans plus de 40 pays, Capgemini est l’un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques et de l’infogérance. Le Groupe a réalisé en 2015 un chiffre d’affaires de 11,9 milliards d’euros. Avec ses clients, Capgemini conçoit et met en œuvre les solutions business, technologiques et digitales qui correspondent à leurs besoins et leur apportent innovation et compétitivité. Profondément multiculturel, Capgemini revendique un style de travail qui lui est propre, la « [Collaborative Business Experience™](#) », et s’appuie sur un mode de production mondialisé, le « [Rightshore®](#) ».

Plus d’informations sur : www.capgemini.com

Rightshore® est une marque du groupe Capgemini

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué de presse est susceptible de contenir des informations prospectives. Ces informations peuvent comprendre des projections, des estimations, des hypothèses, des informations concernant des projets, des objectifs, des intentions et/ou des attentes portant sur des résultats financiers futurs, des événements, des opérations, le développement de services et de produits futurs, ainsi que des informations relatives à des performances ou à des événements futurs. Ces informations prospectives sont généralement reconnaissables à l’emploi des termes « s’attendre à », « anticiper »,

« penser que », « avoir l'intention de », « estimer », « prévoir », « projeter », « pourrait », « devrait » ou à l'emploi de la forme négative de ces termes et à d'autres expressions de même nature. La direction de Capgemini considère actuellement que ces informations prospectives traduisent des attentes raisonnables ; la société alerte cependant les investisseurs sur le fait que ces informations prospectives sont soumises à des risques et incertitudes (y compris, notamment, les risques identifiés dans le Document de Référence de Capgemini, disponible sur le site internet de Capgemini), étant donné qu'elles ont trait à des événements futurs et dépendent des circonstances futures dont la réalisation est incertaine et qui peuvent différer de ceux anticipés, souvent difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Capgemini. Les résultats et les événements réels sont susceptibles de différer significativement, de ceux qui sont exprimés, impliqués ou projetés dans les informations prospectives. Les informations prospectives ne donnent aucune garantie de réalisation d'événements ou de résultats futurs et n'ont pas cette vocation. Capgemini ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives sous réserve de ses obligations légales.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre d'instruments financiers au public et ne contient pas d'invitation ou d'incitation à investir dans des instruments financiers en France, aux Etats-Unis ou n'importe quel autre pays.

“Capgemini” dans cet avertissement signifie Cap Gemini SA, ses sociétés affiliées et leurs administrateurs, dirigeants et employés respectifs.